

Etaient présents :

En présentiel :

- Patrice URVOY Président de la Commission, Maire-Adjoint de MONTEPILLOY
- Sylvie CAPRON Directrice du PNR
- Céline CAUDRON Maire de PRESLES
- Daniel DRAY Maire de La CHAPELLE-EN-SERVAL
- Nathanaël ROSENFELD Maire d'ORRY-LA-VILLE
- Dominique VERDRU Maire-Adjoint de SAINT-VAAST-DE-LONGMONT
- Aude MISSEWARD Conseillère municipale de VIARMES
- Pierre BEMELS Conseiller municipal de PRESLES
- Jean-Henri MARLHENS Conseiller municipal de MAFFLIERS
- Sylvie LECLERC Conseillère municipale de ROBERVAL
- Vincent BARRAILLER Val d'Oise Environnement
- Jean-Pierre COUHET-GUICHOT APFEC
- Martine DARE Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux
- Hervé DEHEZ France Nature Environnement Val d'Oise
- Claire GOUDOUR Chargée de mission URBANISME du PNR
- Pascal LAMBERT Chargé de mission SIG/EVALUATION du PNR
- Solange DUCHARDT Chargée de mission Paysage du PNR
- Philippe MEURANT Architecte du PNR

Ordre du jour :

Présentation du « T zéro » sur le paysage

Monsieur URVOY, Président de la commission, ouvre la séance puis passe la parole à Pascal LAMBERT, qui rappelle brièvement la mission qui a été confiée au bureau d'étude TOPORAMA en association avec Fabien BELLAGAMBA :

Le « T zéro » est un état initial du territoire visant à apporter des éléments de réponses aux 12 questions évaluatives de la nouvelle Charte.

Une de ces questions concerne le Paysage : « Comment ont évolué les éléments identifiés dans les cartographies des enjeux paysagers ? »

Pour répondre à cette question, le rapport 3 de la Charte propose une cartographie des éléments qui font le Paysage : haies, arbres remarquables, mares, petits patrimoines vernaculaires, points de vue, etc.

Mais cet inventaire « à la Prévert » ne permet pas d'appréhender la valeur patrimoniale et les qualités intrinsèques du Paysage : c'est pourquoi le PNR a confié à TOPORAMA la réalisation de fiches synthétiques mettant en exergue la qualité et l'identité de chacune des unités paysagères (il y en a 18 sur le territoire) à travers « un témoignage sensible » accompagné de photos, dessins et croquis.

Pascal LAMBERT passe la parole à Vincent RIEUSSET, Paysagiste et fondateur de TOPORAMA :

Vincent RIEUSSET se présente et indique avoir choisi de s'associer avec Fabien BELLAGAMBA pour la partie croquis et dessins : en effet, les photographies seules ne permettent pas de décrire un paysage, le dessin permet de montrer certains détails qui peuvent passer inaperçu à un œil non averti.

Les fiches suivent toutes la même logique : pour chaque unité paysagère, l'équipe du PNR a donné 3 ou 4 thématiques à aborder, et chaque thématique a fait l'objet de 2 pages (ou plus si nécessaire) où sont privilégiés des illustrations et des textes courts.

Ainsi chaque fiche présente des photos en grand format, avec une légende, des petites photos qui accompagnent les textes, et selon les cas : un dessin, un bloc diagramme (qui permet d'appréhender l'ensemble d'un paysage avec ses reliefs « en 3D »), une coupe longitudinale (notamment sur la vallée de l'Oise pour montrer son profil), etc.

En plus de cela, chaque fiche présente des reconductions : il s'agit de placer côte à côte une carte postale ancienne (du XIXème siècle) et une photo récente prise exactement au même endroit, ce qui permet de montrer l'évolution (et parfois, la persistance) d'un lieu précis.

Les reconductions ne sont pas simples à faire car au-delà de la recherche des cartes postales anciennes, il n'est pas toujours évident de retrouver exactement le même endroit que sur la carte postale pour y prendre la photo récente ! Par ailleurs, les cartes postales représentent très souvent des cœurs de village et peu de paysage, et on y voit très souvent des personnes qui posent pour la photo sans rapport avec la vie réelle du village.

Malgré tout, ces reconductions sont très intéressantes et complètent bien les autres iconographies.

Vincent RIEUSSET présente plusieurs exemples de fiche afin d'illustrer son propos.

Claire GOUDOUR demande s'il n'aurait pas été intéressant que les photos récentes soient en noir et blanc pour se rapprocher de la qualité des cartes postales anciennes : Vincent RIEUSSET répond que certaines cartes postales sont en couleur, et que le passage en noir et blanc n'aurait rien apporté de spécial.

A la vue d'une photo montrant le coteau de chaumontel (quartier des brulis), M. DEHEZ fait remarquer que depuis peu, une maison imposante en forme de cube a été construite au beau milieu de la zone pavillonnaire et que le paysage visible sur la fiche en est déjà transformé : il trouve dommage que les élus ne soient pas plus sensibilisés à ces questions-là et aient laissé se construire une telle bâtisse ; Vincent RIEUSSET répond que c'est précisément le rôle de ces fiches et qu'il serait intéressant de proposer aux élus qui le souhaite des séances de sensibilisation aux questions du paysage avec le PNR.

Mme MISSENERD demande comment ont été délimitées les 18 entités paysagères : Sylvie CAPRON répond qu'effectivement la délimitation des entités paysagères n'est pas toujours simple, et que les entités peuvent aussi se superposer ; ce travail de définition a été réalisé pendant l'élaboration de la nouvelle charte.

Une autre question concerne cette fois l'existence de tranchées de la guerre de 14-18 sur le territoire : celles-ci ne sont pas mentionnées dans les fiches malgré leur intérêt historique ; Vincent RIEUSSET répond que les fiches se devaient d'être synthétiques et que le PNR avait imposé les thématiques abordées pour rester sur l'essentiel.

M. DRAY fait remarquer que les textes ne sont pas justifiés et que les césures ne sont pas toujours pertinentes, et demande s'il est possible de reprendre cela : Vincent RIEUSSET répond qu'il est difficile de reprendre maintenant la mise en page et que la justification des textes pourrait donner des résultats décevants.

Les participants relèvent tous la qualité du travail réalisé, et posent la question de sa valorisation :

Il est évoqué la possibilité d'éditer un ouvrage avec l'ensemble des fiches, mais Vincent RIEUSSET signale qu'il sera nécessaire de remettre en page les fiches et de compléter avec une couverture et des parties complémentaires.

Autre possibilité proposée : la création de panneaux d'exposition qui pourront être mis à disposition des communes qui le souhaitent.

Enfin, il est proposé aussi d'organiser des ateliers de sensibilisation au paysage à destination des instructeurs ADS, ou des élus avant la modification des PLU, en s'appuyant sur ces fiches.

Dans le même esprit de sensibilisation au paysage, des ateliers participatifs avec les habitants où chacun pourrait apporter des photos de leur commune sont imaginés.

Monsieur URVOY demande s'il y a d'autres questions ou suggestions.

Constatant qu'il n'y en a pas, il remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20H30.